

Le petit journal de la Vallée



Bulletin d'information municipal
Site : [Http://www.la-valla-en-gier.fr](http://www.la-valla-en-gier.fr)

N° 32
MARS 2009

LE MOT DU MAIRE

En janvier 2008, notre population a été recensée à la demande des services de l'Etat. Il y a donc un an, nous étions 902 habitants au lieu de 749 au précédent recensement de 1999.

Depuis, de nouvelles constructions ont été réalisées notamment au lotissement des « Terrasses de Leytra » mais aussi des rénovations d'immeubles, celui de Madame OMER, rue de l'Andéolaise, par exemple, qui a créé 8 logements en copropriété.

A cette occasion, j'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur notre commune, leur souhaiter également une bonne intégration au sein de la population, mais aussi, au sein du tissu associatif, scolaire, ou autres.

Cette augmentation de la population, principalement avec des jeunes permettra de pérenniser l'école de notre village dont les effectifs vont croissants. Elle permettra, également, de pérenniser nos commerces auxquels nous sommes tant attachés. Autant que faire se peut, essayons de privilégier nos achats chez eux, même si cela nous impose un petit détour ...

- Boulangerie, pâtisserie , épicerie : DEL BRAVO David & Véronique (Place de l'Eglise)
- Bar, restaurant, presse, point poste : VAUDOIRE Gilles & Christiane (Impasse de la Cour)
- Coiffure hommes, femmes, enfants : ROSATI Virginie (Place de la Mairie)
- Coiffure à domicile : Agnès coiffure (Le Mont)
- Miellerie : JOUVE Christian (Le Tournant du Nez)
- Poterie : SAVARINO (La Gerbe)

- Restaurant La Cascade (La Rive)
- Restaurant Le Petit Bourget (La Rive)
- Restaurant MATHEVET (La Barbanche)
- Restaurant MASSON (La Jasserie)
- Restaurant CHAIZE (Le Planil)
- Auberge du Chirat (le Chirat)
- Chambres d'hôtes : FAURE Jacques & Annie (le Moulin du Bost)
- Gîtes : BERNE Roger & Jacqueline (La Serchette)
- Marché Place de la Mairie le jeudi matin (primeur et producteur fromages)
- Ferme DOREL Joël & Marianne le dimanche matin Place de l'Eglise (fromage de chèvres et de vaches)

Vous qui venez d'arriver à La Valla, vous avez dû trouver que l'hiver a été rude, c'est vrai, cette année. C'est un hiver « normal » par rapport au passé. Depuis plusieurs années, nous n'avions presque plus d'hiver...était-ce normal? Sachez que la Municipalité a fait un maximum pour faciliter vos déplacements. Je saisi l'occasion pour remercier le personnel communal ainsi que l'Entreprise GENTHIAL qui, parfois, sacrifient une partie de leur nuit pour que vos déplacements soient opérationnels tôt le matin.

Certes, certains d'entre vous ont peut-être été insatisfait... Je voudrais dire tout de même :

- que le déneigement, salage, pouzzolane, représente un gros budget pour la commune
- que certaines communes du Pilat n'utilisent que la pouzzolane mais pas le sel
- qu'il faut absolument équiper son véhicule en pneus thermo-gomme dès novembre
- que lorsque l'on vient habiter une commune de montagne et notamment certains hameaux éloignés, il faut bien sûr en accepter les avantages mais aussi les inconvénients

En tout état de cause, notre équipe municipale s'affaire à améliorer les conditions de vie de chacun, dans la mesure de nos possibilités financières bien entendu.

Je souhaite à toutes et à tous un bon printemps, signe de renaissance et de vitalité.

Votre Maire

Jean Claude FLACHAT

MESSAGE DES ASSOCIATIONS

TENNIS DE TABLE

Championnat départemental

Classement après trois rencontres en phase 2 :
L'équipe 1 en D et l'équipe 2 en D4 sont 2^{ème} sur 8. L'équipe 3 également en D4 est 6^{ème} sur 8.

Tournoi des Rois-jeunes :

1^{er} groupe : 1^o) Yoann RIVAT 2^o) Romain SANDRÉ, 3^o) Tony ZANIN

2^{ème} groupe : 1^o) Quentin LINGRE, 2^o) Clément ROUSSEAU, 3^o) Antoine MONTAGNY

Il y a plus de détails sur le site de la commune.

COMITE DES FÊTES

L'assemblée générale du 13 février a préparé un calendrier des activités qui auront lieu cette année :

Fête de la musique le vendredi 19 juin, Les musiciens intéressés peuvent se faire connaître, dès à présent, en Mairie .

Fête de la chèvre le dimanche 30 août . La Chambre d'agriculture nous renouvelle sa confiance pour l'organisation du Concours Départemental de fromages de chèvres.

Toutes les personnes désirant participer ou proposer des activités pour notre fête du village sont invitées à se faire connaître en mairie .

ANDEOLAISE

La chorale " l'Andéolaise " se réunit tous les mardis soir de 20 h à 22 h, Salle du conseil municipal (hors vacances scolaires) sous la direction de leur chef de chœur Clotilde VACHER. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Jean Paul TARDY au 04.77.20.01.75 ou Marie Annick FLACHAT au 04.77.20.09.29

TELETHON

Buvette	1 621.29 €
Lumignons	38.00 €
Soupe aux choux	1 519.36 €
Concert	173.67 €
Vin chaud	110.49 €
Belote	166.00 €
Maquillage	15.00 €
Loto	125.00 €
Tombola	271.51 €
Tee-shirts	36.00 €
Sujets de Noël	163.32 €
Massages	40.00 €
Dentellières	88.00 €
Dons	320.00 €
Assurance	-31.00 €

Il a été reversé au Téléthon la somme totale de 4656.64 €. Merci de votre générosité et rendez-vous à l'année prochaine.

LA MONTAGNE

Le Club « La Montagne » a fêté Noël à Luriecq au restaurant « Le Dolmen » où nous avons été très bien servi. Tous les membres du Club étaient heureux d'être ensemble. L'amitié nous a fait oublier le mauvais temps et Gilles THEVENET nous a véhiculé avec prudence. Les sacs de papillotes traditionnels ont été distribués, avec retard, le lundi suivant.

Le club a offert, à tous ses membres, le repas gastronomique du nouvel an au Foyer Barra.

Nous aurons le concours de coinche, entre nous le 9 mars. Le 30 mars, la société Proconfort nous offre un repas avec démonstration de ces produits.

Nous avons eu la tristesse de perdre Marie ORIOL , qui, avec Marcelle ORIOL et Marius BRUNEL, ont fondé le club « La Montagne ». Le club s'est associé à la douleur de sa famille.

CENTRE PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

Samedi 18 avril : Grande chasse à l'œuf
dans tout le village. Retrouvez-nous à 13h30 Place de l'Eglise. Inscriptions (1 euro) sur place, les enfants de moins de 8 ans devront être accompagnés d'un adulte. A disposition des participants une buvette et divers stands

Information

L'accueil de loisirs sera ouvert à la journée du vendredi 3 juillet au vendredi 17 juillet (minimum 3 demi journées /semaine). Pour les 5 – 13 ans , camp du lundi 20 au vendredi 24 juillet.

ECOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Inscriptions rentrée de septembre 2009

Les effectifs sont toujours en hausse. Les enfants nés en 2007 sont actuellement inscrits sur une liste d'attente.

Pour toute inscription, merci de prendre contact avec la directrice, au 04 77 20 08 49, en téléphonant de préférence le lundi pendant le temps de décharge de direction, ou les autres jours après 16h.

Dates à retenir

Le loto organisé par l' O.G.E.C. aura lieu le dimanche 15 mars après-midi à la salle polyvalente

La marche à thème, organisée par les enseignantes et les membres du conseil d'école, aura lieu le dimanche 17 mai à partir de 14h30. L'équipe éducative, souhaite que cette marche s'ouvre sur l'extérieur et invite de nombreux marcheurs à parcourir cette année « un sentier sonore ».

La fête de l'école aura lieu le samedi 27 juin.

VIE PRATIQUE

LUDOBUS

Permanence Parking Marcellin
Champagnat de 11 h 30 à 12 h 30 le
mercredi : 25 mars 2009

BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque, située rue du Frère François est ouverte à tous. Vous pouvez emprunter gratuitement des livres pour une quinzaine de jours. Notre équipe vous accueille tous les mercredis de 16 h à 19 h et tous les vendredis de 19 h à 20 h sauf pendant les vacances scolaires.

EURECAH

L'Association EURECAH (Education Utile Régionale des Enfants Citoyens Atteints d'un Handicap) organise à La Valla en Gier, une marche le 19 avril 2009. Départ : stade de Luzernod, 3 parcours 8,10 et 18 kms, 2 parcours VTT. Ravitaillements, assiettes anglaises toute la journée. Renseignements sur le site <http://www.eurecah.fr> ou au 04.77.20.00.43

CLASSE EN 9

Chers amis, vous avez cette année 20.30.40.50.60.70.80.90.100 ou même 110 ans ! Alors, l'occasion est bonne pour venir les fêter tous ensemble , le samedi 16 mai à 12 heures au restaurant "la Jasserie " (menu à 34 euros par personne).

Renseignements et inscription :
Mme KALAKUN-RIVAT Ludivine
04.77.20.09.31

Mr Pierre François FLACHAT :
04.77.20.41.49

Mr David PACCALLET : 06.65.09.73.55

Réponse souhaitée avant le 25 avril 2009

LIGNE DE MARCHÉ LA VALLA –SAINT CHAMOND

Aller : 8H45 Place de la Mairie
8H50 Barrage de la Rive
9H00 Place Germain Morel

Retour : 11H45 Gare Routière
11H55 Barrage de la Rive
12H00 Place de la Mairie

Calendrier de mars à juin 2009

12/03/2009 26/03/2009 09/04/2009

23/04/2009 07/05/2009 20/05/2009

04/06/2009 18/06/2009 02/07/2009

COMMUNIQUE

Monsieur CROS, boucher, charcutier, traiteur à Marlhès viendra , à partir de début avril, vendre ses produits sur le marché de La Valla le jeudi matin. Produits de qualité à un prix compétitif. A savoir :

- Veaux de lait fermier
- Agneaux de pays noirs du Velay
- Génisse limousine et AOC fins gras du Mezinc
- Charcuteries et saucisseries campagnardes à l'ancienne (sans conservateur)
- Traiteur, repas extérieurs, réceptions, mariages, associations
- Commande salaison possible

Si nous souhaitons conserver ce service de proximité, efforçons-nous de le faire travailler....

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Pour tous problèmes, concernant le ramassage des ordures ménagères, le tri sélectif et les horaires des déchetteries, vous pouvez appeler le numéro vert 0800882735 ou connectez-vous sur le site www.agglo-st-etienne.fr

T.I.P.P.

Les exploitants agricoles et les exploitants forestiers peuvent retirer les imprimés de demande de remboursement en Mairie pour les livraisons effectuées entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2008. Dossier à renvoyer à la Trésorerie Générale de le Loire avant le 15 avril 2009.

RECENSEMENT

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie le mois de leur 16^{ème} anniversaire ou le mois suivant. Apportez le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT MAIRIE

Depuis le 1^{er} février 2009, le secrétariat de mairie est ouvert :

Le lundi matin 8h30 à 12 h

Le mardi, jeudi et vendredi 8h.30 à 12h et 14h à 17h30

Les 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois de 9h à 11h

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Saint-Etienne Métropole a mis en place un nouveau Plan Local de L'Habitat (PHL) pour la réhabilitation du parc privé. Trois programmes d'intérêts généraux (PIG) donnent accès à des subventions. A savoir : PIG pour la lutte contre l'habitat indigne PIG pour la réhabilitation complète de logements ou d'immeubles.

PIG pour l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite

Ce dispositif est en place jusqu'au 31 décembre 2010. Le Call-Pact est l'organisme chargé de monter les dossiers d'aide. (Call-pact de Saint-Chamond 8, boulevard Delay 42400 SAINT CHAMOND tous les vendredis de 10 h à 12 h tel :04.77.31.28.73). Des dépliants sont à votre disposition en Mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION EMPLOI

Saint-Etienne Métropole nous informe de l'implantation de la société ACTICALL sur le parc technologique Metrotech de Saint-Jean-Bonnefonds. Cette entreprise est un centre d'appel qui va travailler pour un fournisseur de gaz. Une première vague de recrutement d'une centaine de personnes est envisagée d'ici fin juin 2009. Cette première phase devrait être complétée par d'autres recrutements pour atteindre prévisionnellement un volume de 350 à 450 emplois sous trois ans.

D'éventuelles candidatures ou demandes de précisions relatives aux profils de postes peuvent être faites auprès du :

Pôle emploi

84bis, cours Fauriel

42023 SAINT ETIENNE Cedex 2

Tel 3949

RECRUTEMENT GENDARMERIE

Découvrez le site internet de recrutement de la gendarmerie nationale

recrutement@gendarmerie.defense.gouv.fr

ou www.gendarmerie.defense.gouv.fr

Contact : cellulerecrutement@gmail.com

Recrutement permanent : vous pouvez établir votre dossier de candidature auprès de la cellule de recrutement de la gendarmerie de Saint-Etienne, 16, rue Claude Odde. Tel : 04.77.92.81.10

DON D'ORGANES

Pourquoi faut-il en parler en famille ?

"Nul n'est censé ignorer la loi" Et pourtant ! la législation concernant les prélèvements d'organes vitaux sur personnes décédées est fondée sur le consentement présumé. "Le prélèvement peut-être pratiqué dès lors que la personne décédée n'a pas fait connaître, de son vivant, son refus d'un tel prélèvement. Ce refus peut-être exprimé par tout moyen. Si le médecin n'a pas directement connaissance de la volonté du défunt, il doit s'efforcer de recueillir le témoignage des proches." Il existe depuis 1998, un fichier national informatisé des refus sur lequel toute personne opposée pour elle-même peut se faire inscrire dès l'âge de 13 ans. Actuellement, il comporte 70 000 noms ; en revanche, il n'existe pas de fichiers des acceptations. Avant 18 ans, l'autorisation écrite des parents est requise avant tout prélèvement. Très souvent, en cas de mort encéphalique (destruction irréversible du cerveau) suite à un accident brutal, on ne connaît pas la volonté du défunt. Etait-il favorable ou opposé au don d'organes vitaux après son décès ? Pour elles-mêmes, la plupart des personnes y sont favorables. Apporter son témoignage, à

la suite d'un décès dans des circonstances dramatiques d'un être cher, est tout autre. Il est donc souhaitable que chacun décide pour lui-même, informe sa famille et porte une carte "au nom de la vie" que les associations comme FRANCE ADOT 42 sont habilitées à délivrer. PAS DE PRELEVEMENT SANS DON PREALABLE. Statistiquement, nous avons tous 3 à 4 fois plus de chances d'être greffé que prélevé. Au cours de l'année 2007, en France : 3147 morts encéphaliques ont été recensées. 1562 sujets prélevés ont permis 4666 greffes. Pendant ce temps, 5774 nouveaux patients ont été inscrits sur liste d'attente d'une greffe. Au 31 décembre 2007, les listes d'attente totalisaient 7675 patients. Faute de greffons (qui potentiellement existaient), 360 patients sont décédés dans l'année. La plupart auraient pu être sauvés. France ADOT 42 (siège de l'association départementale) 19, rue Benoît Malon 42335 ROANNE cedex. Pour Loire sud : 8, place de l'Hôtel de Ville 42023 SAINT ETIENNE cedex 1

Décès et Inhumations

- **Roger MATRICON** de Saint-Chamond, décédé le 13 décembre 2008,
- **Jeanne Marie Thérèse Christiane PARROCHON née HENDRICKS** de Saint-Chamond décédée le 19 décembre 2008,
- **Marie Louise ORIOL née BASSIN** rue Jacquetière, décédée le 23 janvier 2009
- **Alain NOUVET** de La Cognière décédé le 17 février

ETAT-CIVIL

Naissances

- Célia Marie FLACHAT le 8 décembre, Frominet
- Romaric Samuel DEBECDELIEVRE le 21 décembre, rue Etienne Rully
- Lukas AUDA le 2 janvier, rue de l'Andéolaise
- Zoé EYROLLE le 19 janvier, Les Fonds
- Lou RAYMOND le 9 février, Saleyres
- Séraphin Nabil GOEPP le 10 février, le Gât
- Bastien FOURNEL le 19 février, rue Etienne Rully